

# CONSTRUIRE L'ÉQUITÉ TERRITORIALE DE LA TUNISIE

paysage et aménagement du territoire, les dimensions cachées de la Révolution

Colloque interdisciplinaire - Cité des Sciences à Tunis, 17 et 18 novembre 2011

Mounir AYOUB

## Du discours politique à l'aménagement du territoire, étude du cas de la reconstruction d'après-guerre en Tunisie

Au lendemain de la révolution, la Tunisie s'est dotée d'un gouvernement de transition comprenant un ministère inédit : Le Ministère du Développement Régional et Local. Dans le contexte révolutionnaire, le symbole est fort : le développement régional est désormais l'objet d'un ministère à part entière et n'est plus associé au Ministère de l'intérieur, honni. Des annonces d'aides d'urgence pour le développement des régions de «l'arrière-pays» se succèdent. Construire l'équité territoriale devient un axe capital dans le discours politique de la Tunisie révolutionnaire, et rien ne paraît plus légitime pour les décideurs politiques puisque c'est précisément cet «arrière-pays» qui fut le détonateur et le foyer le plus dramatique de la révolution.

Les déséquilibres économiques et infrastructurels qui n'ont cessé de se creuser entre la bande côtière et «l'arrière-pays» ont généré des déséquilibres socio-spatiaux de plus en plus aigus. La question de l'aménagement du territoire s'impose désormais avec acuité : Comment penser un aménagement du territoire équilibré, équitable et responsable ? Quel modèle de développement ? Autant de questions auxquelles pouvoirs publics, chercheurs et professionnels de l'aménagement du territoire devront trouver des réponses qui tiennent compte des réalités sociales, culturelles et économiques.

Bien qu'intrinsèquement impatientes, les ambitions postrévolutionnaires pourraient se nourrir d'un retour sur des expériences passées. C'est dans cette perspective que s'inscrit notre contribution : S'éloigner, regarder un épisode de l'histoire de notre pays où, comme aujourd'hui, l'actualité et le discours politique se conjuguent pour se poser la question de l'équité territoriale comme préalable à la justice sociale.

En 1942 la Tunisie est le théâtre d'affrontements majeurs entre les forces alliées et les forces de l'Axe qui ont laissé le pays exsangue. Les mouvements nationalistes pour la libération entrent dans leur phase la plus active jusqu'à l'indépendance. Face à la révolte populaire contre les inégalités entre les Européens des villes côtières et les «autochtones» de «l'arrière-pays», le mot d'ordre était «la reconstruction». De nouvelles équipes gouvernementales se mettent en place et des plans de développement sont décidés sur tout le territoire : résonances saisissantes ! Nous y étions déjà, il y a 70 ans. La réponse était alors la création du service d'architecture et d'urbanisme de Tunisie. Il aura la mission de dessiner et de diriger les travaux de plusieurs projets de logements, équipements publics et même des villes nouvelles. Ces projets n'auront jamais permis une quelconque équité territoriale. Au bout de 3 ans, la grogne des habitants atteint son comble et le service est dissout.

Loin de nous de vouloir faire un parallèle direct entre cet exemple historique et l'actualité. Si nous proposons de le regarder de plus près, c'est que les dynamiques qui sous-tendent la naissance des mouvements sociaux et politiques majeurs d'alors et d'aujourd'hui présentent des résonances qu'on ne peut nier. Et il y a des symboles qui ne peuvent que nous interpeller : les deux lieux majeurs de la révolution d'aujourd'hui : le centre ville de Sidi Bouzid et le siège du Ministère de l'intérieur à Tunis, remontent à cette période. L'histoire, ce bien que nous partageons tous, pourra peut-être nous aider, nous : observateurs, concepteurs, décideurs, tous tunisiens révolutionnaires, à construire notre dignité territoriale.